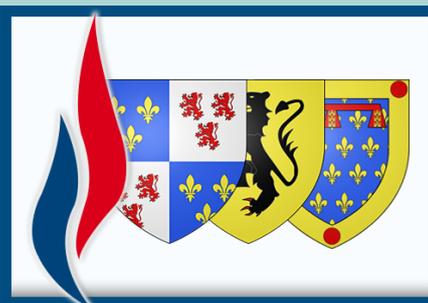




DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017



**GROUPE FRONT NATIONAL
RASSEMBLEMENT BLEU MARINE
PICARDIE / NORD / PAS-DE-CALAIS**

Le groupe FN-RBM au Conseil régional, fort de 45 élus, représente l'opposition régionale.

Les 12 élus Défi dans les conseils de Dunkerque, Fort Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer représentent l'opposition municipale au sein des conseils de Dunkerque, Fort Mardyck et Saint Pol-sur-mer.

Leur action politique est au service de l'amélioration du quotidien des habitants ; elle porte l'ambition d'une Région et d'un territoire prospère et en sécurité. La restauration de la souveraineté du pays, la pratique d'un patriotisme économique et social sont des outils de cette ambition.

CONTACT :

151 avenue du Président Hoover
59555 Lille
11 rue du Ponceau
59140 Dunkerque



CAHIER D'ACTEUR GROUPE FRONT NATIONAL RASSEMBLEMENT BLEU MARINE AU CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE GROUPES DÉFI DANS LES CONSEILS DE DUNKERQUE, FORT MARDYCK ET SAINT-POL-SUR-MER.

LES ÉLUS FN-RBM / DÉFI FAVORABLES AU PROJET CAP 2020

Cap 2020, un outil au service de l'ambition maritime de la France

Prendre position dans le débat public, c'est d'abord mettre en perspective ce projet dans l'environnement mondial, européen, national et régional. Le développement du port de commerce basé sur le trafic conteneurs s'inscrit au sein de la globalisation des échanges et du développement du commerce mondial. Cette globalisation se déroule actuellement dans le cadre d'une mondialisation au seul bénéfice des oligarchies financières et au détriment des peuples.

La mondialisation pratiquée à ce jour aboutit au déclin de l'Europe, menacée par l'essor des industries manufacturières dans les pays émergents et en contrepoint par la désindustrialisation européenne. Des pays émergents pratiquant le patriotisme économique, protégeant leur marché intérieur et leurs activités stratégiques ruinent une Europe, ayant renoncé à la protection de ses frontières, qui soumet son économie à la concurrence déloyale et ses populations au dumping social et au chaos migratoire.

suite en page 2

suite de la page 1

Mais il n'y a aucune fatalité à cette situation. Il s'agit d'avoir, à l'instar de nombreux pays dans le monde, une volonté politique de puissance pour notre pays et notre territoire. L'ambition maritime est un des instruments de cette volonté de puissance.

Nous sommes favorables au projet Cap 2020 : il peut être un instrument de développement du Dunkerquois et partant de la façade maritime de notre région. Hausser le port de Dunkerque au niveau des 3 grands ports qui seront demain capables d'accueillir les grands navires sur la rangée Nord du continent européen est un instrument au service de l'ambition maritime de la France.

Ne laissons pas à d'autres la possibilité de saisir toutes les opportunités de ce projet ! Emplois par milliers, réaménagement des infrastructures portuaires et routières, formation professionnelle et apprentissage : la vie économique et sociale de la Côte d'Opale pourrait être redynamisée !

Nous ne sommes pas naïfs sur les perspectives annoncées par le maître d'ouvrage : croissance du trafic, emplois créés. C'est la loi du genre de les surestimer ; l'expérience montre que les résultats sont souvent inférieurs aux prévisions. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas aller de l'avant. **Il est temps d'écrire une autre page de l'aventure portuaire et multiséculaire du port de Dunkerque au service de la France.**

Oui au projet Cap 2020 mené de manière responsable !

Le projet Cap 2020 porté par le Grand Port Maritime de Dunkerque (GPMD) a du sens s'il s'inscrit dans une cohérence d'aménagement du territoire aux niveaux local, régional et national. Soucieux de promouvoir l'intérêt des territoires dont nous sommes élus et convaincus que ce projet sert l'ambition maritime de la France, nous **soutenons ce projet sous réserve que des garanties réelles soient apportées.**

Il ne peut être question de revivre la même tromperie et un scandale similaire à celui du terminal méthanier.

LE DUNKERQUOIS AU CŒUR DU PROJET CAP 2020

Le Port de Dunkerque dispose d'une situation géographique favorable. Dunkerque est la porte d'entrée naturelle sur le Nord-Est ; le port de Dunkerque, port flamand dans la structure de son trafic, est le port naturel de sa région. Cependant il est aujourd'hui orphelin d'une partie importante du trafic qui passe par les ports concurrents tels que Zeebrugge et Anvers. C'est cette position qu'il faut reconquérir.

Le Dunkerquois et la région ont besoin d'un grand port maritime. Le Port de Dunkerque a besoin de Cap 2020.

Cap 2020 pour avoir un grand port à Dunkerque

Le développement du commerce international passe par l'accroissement du trafic maritime.

Cap 2020 permet de faire de cette réalité une formidable opportunité. D'autant que le Port de Dunkerque dispose déjà d'un atout non-négligeable : seul port à pouvoir accueillir les plus grands navires porte-conteneurs et leur permettre d'opérer 24h/24 facilement.

Voulons-nous nous priver de cet atout ? Préférons-nous que ce soient nos voisins Belges ou Hollandais qui tirent bénéfice de leurs ports ?

Mais pour répondre complètement à cette opportunité, il est nécessaire de transformer le Port de Dunkerque. Cap 2020 est la réponse ! Les aménagements réalisés permettront d'agrandir les capacités du Port pour qu'il puisse atteindre le standard international né du gigantisme des navires.

Un grand port dunkerquois d'abord au service des habitants

Le projet Cap 2020, c'est un chantier et, à terme, un marché.

Ce chantier, c'est celui des différents aménagements portuaires, source de milliers d'emplois.

Il est nécessaire que ce chantier soit réalisé prioritairement par les entreprises régionales. Nous avons la compétence ; il est impensable que, sur ce projet financé sur fonds

publics, des acteurs économiques peu scrupuleux aillent chercher ces compétences au-delà de nos frontières pour faire quelques misérables économies sociales et donc pour leur seul profit.

A terme, ce chantier deviendra marché. Marché de l'industrie maritime dont Dunkerque aura su capter l'expansion. A terme, mais très rapidement, ce sont des millions d'euros supplémentaires que notre territoire percevra en recettes fiscales, ce sont des milliers d'emplois pérennes dans cette industrie.

Cessons d'être les dindons de la farce de la mondialisation ; puisqu'elle est de facto à nos portes, autant en tirer profit.

Ce projet Cap 2020 est une véritable chance de dynamiser économiquement et socialement notre territoire. Imaginez les nouveaux métiers qui seront demandés par le Port. Si nous saisissons cette chance intelligemment, nous pourrions développer des filières de formation d'excellence spécialisées sur ces métiers maritimes. Signe de notre attachement à l'ambition maritime, nous avons proposé dès 2015 la création d'une Université des métiers de la Mer (<http://picardienordpasdecals.com/notre-projet/>).

Quelle chance pour nos jeunes !

UN PROJET QUI DOIT ÊTRE CONDUIT DE MANIÈRE RESPONSABLE

Pour que la réalisation du projet nous soit pleinement bénéfique, voici les conditions qui sont autant d'engagements que les politiques doivent garantir, ce qui suppose entre autres de retrouver une certaine liberté face aux diktats de l'Union européenne (que nous ne confondons avec l'Europe parce que ce monstre technocratique n'est pas l'Europe).

Priorité à l'emploi local

Cap 2020, source de création d'emplois. Encore faut-il que ceux-ci bénéficient aux habitants de la région. Nous disposons de nombreuses compétences, tant sur la façade maritime que dans l'arrière-pays et la région toute entière.

Ces emplois seront proposés en priorité aux habitants du Dunkerquois ! Il n'est pas question, comme ça a été observé sur le chantier du Terminal méthanier, de recourir au travail détaché. **Il n'est pas question de sacrifier les populations locales pour de misérables économies sociales.**

Développer les dispositifs de formation

Renforcer le Port de Dunkerque, c'est développer toute une industrie maritime. C'est une opportunité formidable

pour développer de nouvelles filières d'apprentissage, de nouveaux dispositifs de formation, tout en consolidant ceux qui existent déjà (Université du Littoral Côte d'Opale). Nous avons la possibilité de dire à nos jeunes : « tu as un avenir chez toi, dans le Dunkerquois ! ».

Développer le ferroviaire et le fluvial - Taxer les pollueurs venus d'ailleurs

L'impact routier du développement du Port est un handicap certain pour le projet. L'utilisation du ferroviaire et du fluvial est une seconde garantie demandée au maître d'ouvrage. Cette garantie passe par les aménagements d'infrastructures (écluse, rehaussement des ponts, mise en place d'autoroutes ferroviaires, etc), facteurs favorisant l'allègement du trafic routier. Cette garantie passe aussi par des mesures dissuasives ou pénalisantes. Le trafic des camions d'Europe de l'Est ou du Sud asphyxie l'A16. Avec les camions actuels, il est possible de faire des centaines de kilomètres sans avoir à faire le plein. Ces camions peuvent donc transiter par notre région sans dépenser un centime dans nos stations essences et en utilisant nos infrastructures de transports secondaires donc gratuites. Pollueurs mais pas payeurs. Cela doit cesser ! Il est nécessaire de leur faire payer leur contribution à l'utilisation de nos routes. Nous proposons donc de mettre en place une écotaxe régionale versée par les transporteurs étrangers.

Attirer les pionniers du nouveau portuaire

Pour attirer les entreprises de transport maritime sur notre territoire, et ainsi bénéficier de leurs investissements, nous pourrions envisager de mettre en place un dispositif fiscal avantageux. Proposons à nouveau un système de zone franche à durée limitée, comme cela avait été le cas lors de la fermeture des chantiers navals.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le Grand Port Maritime de Dunkerque

Directement bénéficiaire du projet, le GPMD a aussi ses défis à relever. Son implication est gage de son attractivité. Pour désengorger les infrastructures routières, il renforcera la relation avec les transporteurs fluviaux. Pourquoi même ne pas se porter acquéreur de barges ?

Le GPMD a aussi intérêt à renforcer le niveau de la réparation navale ou, pour son image, réhabiliter ses bâtiments en mauvais état.

Le Conseil régional Hauts-De-France

Le Conseil régional accompagnera le développement de l'arrière-pays portuaire et notamment en aidant à l'entretien ou à la création d'installations ferroviaires et fluviales. Sans cela, le Dunkerquois risque de voir l'ensemble des infrastructures routières saturées et polluées.

Le Conseil régional prendra sa part dans la création d'un GIE (groupement d'intérêt économique) entre le Grand Port Maritime de Dunkerque, le port régional de Boulogne-Calais et Eurotunnel.

A l'image du GIE Haropa (Le Havre-Rouen-Paris), il s'agit de mutualiser les actions et de renforcer la visibilité de cet ensemble portuaire à l'échelle mondiale.

L'Etat

Les ports sont un outil d'indépendance de la Nation. A ce titre, l'Etat doit investir largement dans ce projet qui est aussi le sien. Affirmer que Dunkerque est le grand port du Nord de la France au lieu de le sacrifier aux ports belges et néerlandais dans le cadre du fédéralisme européen, c'est une ardente obligation pour l'Etat, représenté actuellement par le gouvernement Philippe.

L'Etat joue également un rôle fondamental dans un projet aussi structurant pour le Port de Dunkerque que pour lui-même : le Canal Seine-Nord Europe. Confirmer et financer le canal : tels sont les devoirs de l'Etat.

CONCLUSION

La globalisation des échanges met le monde à notre porte. Le Port de Dunkerque est une porte d'entrée ou de sortie du territoire national mais aussi du nord du continent européen. Faisons de cette mondialisation une opportunité en l'encadrant pour qu'elle soit au service de nos intérêts. Et en premier lieu qu'elle bénéficie aux habitants du Dunkerquois pour redynamiser la vie économique et sociale. Si nous ne saisissons pas cette chance, d'autres le feront à notre place.

Certes, ce projet soulève des interrogations légitimes : adaptation des infrastructures routières, pollution, impact sur la biodiversité, problématiques liées à la submersion marine, etc.

Mais à toutes ces questions, il y a des réponses ; elles dépendent de la volonté des différents acteurs économiques et politiques.

Ce chantier, c'est celui de l'emploi. Plusieurs milliers d'emplois qui devront être réservés en priorité aux habitants de la région.

Ce chantier, c'est celui de l'attractivité de notre territoire. De nouvelles entreprises s'installeront à Dunkerque, procurant des recettes fiscales aux collectivités locales. Ces recettes fiscales seront utilisées pour réduire la fiscalité locale, l'une des plus élevées de France, véritable boulet pour notre attractivité et notre développement.

Ce chantier, c'est aussi celui de l'avenir ! Un avenir pour nos jeunes, qui devront avoir la possibilité de se former localement aux métiers de l'industrie maritime.

Oui, nous répondons favorablement au projet Cap 2020, de manière responsable mais résolue !